

# ÉCOLE DE DANSE - Protocole sanitaire d'accueil des élèves

## REPRISE D'ACTIVITÉ

- Reprise d'activité conformément au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire (NOR: SSAZ2018127D Version consolidée au 30 août 2020)
- E.R.P. de type R : établissement d'enseignement artistique spécialisé
- **Date de reprise de l'activité : à partir du lundi 14 septembre 2020**

## COORDONNÉES

### ESPACE DANSE

9 rue des Gravaux  
72200 LA FLÈCHE

Marie-Michèle Le Fort  
02 43 94 14 93  
mariemichel.lefort@gmail.com

Solange Garreau Le Fort  
02 41 89 24 05  
solange.garreau@me.com

## PROTOCOLE

### 1. Accueil des élèves :

- Les cours sont maintenus aux jours et horaires habituels.
- Les cours ne sont pas publics (sauf cours d'éveil des enfants de 4 à 6 ans) : le parent qui accompagne un jeune enfant doit porter un masque et respecter les mesures de distanciation à l'intérieur du bâtiment.
- L'élève doit porter un masque à l'arrivée : il doit saluer à distance sans serrer la main ni embrasser.
- L'élève doit arriver dans la tenue appropriée (maillot, collant, chaussons) sans avoir besoin de se changer : les vestiaires sont fermés.
- Nous avons à disposition du gel hydro-alcoolique et nous obligerons chaque élève à se désinfecter les mains à l'entrée du studio.
- Les gestes-barrières sont présentés par des affiches dans les studios et rappelés oralement aux élèves.
- L'élève n'enlève son masque qu'au début de l'activité et une fois qu'il est en mesure de respecter la distanciation.

- Si nous identifions un élève qui présente des symptômes (toux, douleurs, fièvre), nous l'inviterons à s'isoler et nous appellerons un parent ou son représentant légal.
- Nous disposons des coordonnées des élèves et nous nous engageons à les communiquer aux services sanitaires qui en feraient la demande dans un but de recherche épidémiologique.

## 2. Organisation des locaux et du matériel

### Accès et parties communes

- Un balisage au sol indique la direction et les limites du parcours à emprunter pour se rendre en studio.
- Les vestiaires, les douches et l'espace de repos sont fermés.
- Les toilettes sont accessibles sous certaines conditions : les plus jeunes (de 4 à 10 ans) doivent être accompagnés d'un parent chargé de désinfecter les lieux (poignées, verrous, robinets, commande de chasse d'eau, interrupteurs). Les plus de 11 ans se déplaçant seuls ont la même responsabilité.
- Des produits virucides et des lingettes désinfectantes sont à disposition à l'entrée des toilettes.

### Studios

- Des mesures d'espacement ont été prises dans les studios (marquage au sol pour indiquer et délimiter la place de chaque élève).
- Nous nous engageons à désinfecter le matériel (barres de danse) après chaque utilisation.
- Une aération régulière des studios est prévue toutes les heures.
- Chaque élève apporte sa bouteille d'eau personnalisée. L'échange et le partage d'effets personnels (serviette, vêtements) sont proscrits.

## 3. Pendant l'activité

- Les élèves sont invités à enlever leur masque (s'ils le souhaitent) au début du cours : le port du masque n'est pas obligatoire lors de la pratique des activités physiques.
- Le professeur respecte les règles de distanciation physique : le port du masque ne lui est alors pas imposé.
- Les élèves se tiennent à une distance de 1 mètre les uns des autres.
- Les gestes-barrières sont présentés par des affiches dans les studios, rappelés oralement aux élèves en début de cours et tout au long de la séance quand cela est nécessaire.

## Consentement des usagers, parents ou représentants légaux

Je, soussigné(e) \_\_\_\_\_,

usager majeur,

parent ou représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_,

m'engage à respecter le protocole sanitaire ci-dessus et à mettre toute mesure en œuvre pour réduire tout risque de propagation du virus et dégage les professeurs, Madame Marie-Michèle Le Fort et Solange Garreau Le Fort, de toutes responsabilités en cas d'éventuelle contamination qui surviendrait lors de la reprise d'activité malgré l'application des mesures proposées.

Date et signature